

# Lutte contre les addictions : des médecins veulent taxer davantage l'alcool

ENRIQUE MOREIRA | 11/10/2018

Le Fonds de lutte contre les addictions aux substances psychoactives sera constitué de 100 millions d'euros provenant des taxes du tabac

Le Fonds de lutte contre les addictions aux substances psychoactives sera constitué de 100 millions d'euros provenant des taxes du tabac - Shutterstock - L'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

## Dans une lettre ouverte à la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, ces praticiens estiment que l'alcool est « le grand absent du financement » du fonds de lutte contre les addictions aux substances psychoactives.

L'alcool doit-il être taxé davantage ? C'est la piste suggérée par plusieurs médecins addictologues dans une lettre ouverte adressée ce jeudi à la ministre de la Santé, Agnès Buzyn . L'alcool est en effet, selon eux, « le grand absent du financement » du Fonds de lutte contre les addictions aux substances psychoactives. Une missive écrite en réaction à une décision du ministère, dans le cadre du projet de budget de la Sécurité sociale...

Vous avez consulté les **2 articles offerts** ce mois-ci

### INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT pour lire cet article

[Se connecter \(http://connect.lesechos.fr/social/facebook/\)](http://connect.lesechos.fr/social/facebook/)

[Se connecter \(http://connect.lesechos.fr/social/googleplus/\)](http://connect.lesechos.fr/social/googleplus/)

[Se connecter \(http://connect.lesechos.fr/social/linkedin/\)](http://connect.lesechos.fr/social/linkedin/)

Ou remplissez les champs ci-dessous

Nom

Prénom

E-mail

Mot de Passe

Pour bénéficier d'une **expérience éditoriale personnalisée**,  
vous pouvez renseigner les informations de votre choix :

Fonction

Service

Effectif

La validation de votre inscription vous inscrit automatiquement à des Newsletters et vaut acceptation des **Conditions Générales d'Utilisation et des Conditions Générales de Ventes** ([//www.lesechos.fr/pratique/cgu.htm](http://www.lesechos.fr/pratique/cgu.htm)). Vous êtes susceptibles de recevoir des offres commerciales du Groupe Les Echos ou de sociétés partenaires pour des produits et services analogues à ceux que vous avez commandés. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre.

**JE M'INSCRIS**

[Déjà inscrit ?](#)

### **ABONNEZ-VOUS À -50%** pour accéder à tous les articles en illimité

**JE M'ABONNE**

(<https://abonnement.lesechos.fr/checkout/onepage/index/cid/23/?origin=W10NAPI1A&xtatc=INT-20-Y|Z>)